

No. 6.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT DE L'IMMIGRATION À HAMILTON,  
POUR 1869.

BUREAU DE L'IMMIGRATION,  
HAMILTON, 22 janvier 1870.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions du 15 du courant, j'ai l'honneur de vous transmettre les divers états demandés, tout en exprimant l'espoir qu'ils satisferont sous le rapport de l'exactitude.

La santé des émigrants venus l'année dernière était excellente. Pas un seul symptôme d'épidémie ne s'est manifesté parmi eux, et le seul décès que j'aie enregistré est celui d'une enfant de deux ans (Norvégienne,) qui est restée avec ses parents à la quarantaine en bas de Québec pendant quelque temps. Elle est morte une heure après son arrivée ici. La cause de son décès a été attribuée à une débilité général. Il y a eu plusieurs cas de maladie parmi les enfants, et c'est ce qui arrive fréquemment, surtout quand ils arrivent ici durant les grandes chaleurs de l'été ; mais je suis heureux de pouvoir dire que tous ne tardèrent pas à recouvrir la santé, même sans le secours des médecins.

Les frais de transport encourus se sont élevés \$596.44 ; ceux des provisions à \$312.25 —en tout \$908.69, à l'aide desquels 1,496 âmes, équivalant à 1,102 adultes, ont reçu des secours temporaires au montant d'un peu plus de 60½ cts. par tête, ou de 82½ cts. par adulte. Sous ce rapport, l'on a apporté la plus grande économie possible, car ces secours n'ont été donnés qu'à ceux qui étaient sans moyen aucun de se rendre auprès de leurs parents ou amis.

Durant l'année, 85 sont venus me demander assistance, mais j'ai dû la leur refuser parce que je considérais qu'ils n'avaient pas le droit à aucun secours du gouvernement.

L'abondante récolte de l'été dernier et la prospérité général du pays, offrent une belle perspective à l'émigration du printemps prochain, qui, je l'espère, sera nombreuse.

La demande de bons ouvriers agricoles a été considérable ; les journaliers ordinaires ont aussi été beaucoup recherchés, surtout durant la fenaison. Le cultivateur peut toujours trouver facilement du travail, s'il sait bien son métier.

Le capital apporté en ce pays l'année dernière, par les émigrants des pays suivants, se décompose comme suit :—De l'Europe, 96 familles anglaises, \$118,100 ; 2 familles irlandaises, \$11,800 ; 28 familles écossaises, \$21,850 ; et 85 familles allemandes, \$143,400 ; des *Etats-Unis*, 3 familles anglaises, \$2,000, et 2 familles allemandes, \$1,600, en tout 219 familles, qui ont apporté un total de \$298,750, tandis qu'en 1868, le nombre des familles était de 214, et le capital apporté par elles de \$202,550, ce qui donne un excédant de \$96,200 pour 1869. Toute précaution a été prise pour recueillir des renseignements exacts, mais je n'en suis pas moins convaincu que le chiffre de chaque nationalité est beaucoup plus élevé que celui que j'ai donné. Parmi ceux récemment arrivés se trouvaient trois allemands de Brême, qui avaient \$100,000, et qui sont actuellement en voie d'établir une raffinerie d'huile de charbon à Dundas, avec l'intention de l'exploiter sur une grande échelle. Si ces trois immigrés trouvent qu'ils ont fait là un bon placement, ils peuvent se procurer au besoin d'autres capitaux.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

R. H. RAE,  
Agent de l'Immigration.

J. C. Taché, Ecr.,  
Député du Ministre de l'Agriculture,  
Ottawa.